

# MODALITÉS D'HOSPITALISATION

Si votre animal nécessite des soins poussés, des examens complémentaires, une intervention chirurgicale ou une surveillance rapprochée, **le vétérinaire vous proposera son hospitalisation.**

Notre établissement dispose de **deux espaces dédiés** respectivement aux chiens et chats, pour le confort de nos patients.

## COMMENT SE DÉROULE L'ADMISSION EN HOSPITALISATION

Lorsque votre animal nécessite une hospitalisation, le vétérinaire vous expose **la nature et les tarifs des soins et examens** qui seront prodigués pendant le séjour de votre animal.

L'ensemble de la prise en charge vous est **détaillée oralement** et reprise dans un **contrat de soins écrit** que vous êtes invités à lire et signer.

La signature du contrat de soins vaut pour acceptation de nos modalités d'hospitalisation.

Un exemplaire du contrat de soins peut vous être adressé par courrier électronique sur simple demande.

Pour valider les soins proposés et les modalités de fonctionnement exposées, **le paiement d'un acompte vous sera demandé, variant de 60% à 100% du montant du devis présenté.**

Les modalités de paiement sont disponibles dans ce même classeur, dans le document "Modalités de Paiement".

## ACTUALISATION DES SOINS EN COURS DE SÉJOUR

Lors du séjour de votre animal, l'évolution de son état de santé peut nécessiter un aménagement de sa prise en charge et une **adaptation des traitements, soins et examens.**

Le vétérinaire **vous contacte alors sur le numéro que vous nous indiquez**, quelque soit l'heure de la journée ou de la nuit, pour évoquer avec vous ce changement de prise en charge et obtenir votre validation.

Nous vous remercions de **vous rendre disponible sans interruption** pendant tout le séjour de votre animal dans nos locaux.

Les appels sont passés depuis des postes dont **les communications sont enregistrées** de manière à acter la validation des nouvelles conditions financières. En cas de besoin, et sur votre demande, un nouveau devis pourra vous être transmis par mail.

## VISITE DES PATIENTS DURANT L'HOSPITALISATION

Les visites des patients hospitalisés sont **organisées en relation avec notre centre d'appels** et en fonction de la disponibilité des équipes soignantes sur place. Il est en effet indispensable que vous soyez accompagnés par un membre de l'équipe auprès de votre compagnon hospitalisé.

En conséquence, les visites des patients hospitalisés ne seront possible qu'à la condition expresse qu'**au moins un des membres de notre équipe soit disponible**, priorité étant donné aux admissions et aux soins des patients hospitalisés.

### SUIVI DU SÉJOUR D'HOSPITALISATION

Durant le séjour de votre animal, l'évolution de la santé de votre animal vous sera remontée à l'occasion d'appels téléphoniques réguliers ou communications mail. Ces communications sont préférentiellement réalisées lors des changements d'équipes soignantes, à savoir **les matins entre 7h30 et 9h et soirs entre 19h30 et 21h**, et si l'affluence des admissions et la tension de soins d'urgence le permettent.

### DÉGRADATION CRITIQUE DE L'ÉTAT DE SANTÉ PENDANT LE SÉJOUR

Si l'état de santé de votre animal se dégrade pendant son séjour dans notre établissement, le vétérinaire vous **contacte sur le numéro que vous nous avez indiqué** pour vous signaler cette détérioration et envisager avec vous la meilleure suite à donner aux soins initialement prévus.

Cet appel peut intervenir à n'importe quel moment du jour ou de la nuit. Nous vous remercions de **vous tenir disponible sans interruption** pendant la durée du séjour de votre animal dans nos murs.

A cette occasion, face à une dégradation critique de la santé de notre patient, le vétérinaire pourra vous proposer **son euthanasie comme option thérapeutique à considérer**.

### SORTIE D'HOSPITALISATION ET SUITE DES SOINS

Les sorties des animaux hospitalisés ont lieu les matins, **entre 6h30 et 8h**, heure de fermeture de notre établissement au public.

A la sortie de votre animal, le vétérinaire termine la rédaction et relecture du **rapport de consultation**. Ce dernier vous est ensuite **envoyé sur l'adresse mail** que vous nous avez indiquée, accompagné de votre **ordonnance**, de votre **facture** et, le cas échéant, de votre **feuille de soins** assurance santé.

Si vous avez indiqué à nos équipes le vétérinaire habituel de votre animal, **un dossier médical complet lui est adressé par mail**, incluant notre rapport, l'ordonnance et les examens complémentaires réalisés.

Nos équipes restent à la disposition de votre vétérinaire habituel pour toute précision sur la prise en charge et le traitement prodigué.